

RUBRIQUE 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : CEKA SITE

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

ALPHADENT NV, Mannebeekstraat 33, 8790 Waregem, Belgique, T +32 (0)56 629 531

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoison (24 heures) **070 245 245** ou contactez votre centre antipoison national

RUBRIQUE 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

- **Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 :**

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Aquatic Chronic 4 H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

2.2 Éléments d'étiquetage

- **Étiquetage selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 :**

Le produit est classé et étiqueté conformément au règlement CLP.

- **Pictogramme de danger :**



GHS07

- **Mention d'avertissement :** Attention

- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**

diméthacrylate de tétraméthylène

peroxyde de dibenzoyl

- **Mentions de danger**

H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

- **Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir instructions sur cette étiquette).

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- **Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml**

- **Pictogramme de danger :**



GHS07

- **Mention d'avertissement :** Attention

- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**

diméthacrylate de tétraméthylène

peroxyde de dibenzoyl

- **Mentions de danger**
H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
- **Conseils de prudence**
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
P321 Traitement spécifique (voir instructions sur cette étiquette).
P501 Éliminer le contenu/réceptif conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.





2.3 Autres dangers

- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT** : Non applicable
- **vPvB** : Non applicable

RUBRIQUE 3. Composition / Informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique : Mélanges

- **Description** : Adhésif à usage dentaire
- **Substances dangereuses**

CAS : 56744-60-6 EINECS : 260-363-8	diméthacrylate de bisphénol A éthoxylé (4) Aquatic Chronic 4, H413	25-50%
CAS : 2082-81-7 EINECS : 218-218-1	diméthacrylate de tétraméthylène  Skin Sens. 1B, H317	2.5-10%
CAS : 94-36-0 EINECS : 202-327-6	peroxyde de dibenzoyle   Org. Perox. B, H241;  Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	<2.5%

- **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- **Remarques générales** : Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation** : Donner de l'air frais et consulter un médecin. En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en question en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau** : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux** : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- **Après ingestion** : Recourir à un traitement médical.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- **Moyens d'extinction appropriés** : CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.
- **Produit extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité** : Jets d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

- **Équipement spécial de sécurité** : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air.

RUBRIQUE 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter dans les égouts, / les eaux de surface / la nappe phréatique.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la rubrique 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Se référer à la rubrique 7 pour une manipulation sécuritaire.

Se référer à la rubrique 8 pour les équipements de protection individuelle.

Se référer à la rubrique 13 pour l'élimination.

RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération/aspiration du poste de travail.

- **Préventions des Incendies et des explosions** : Tenir à l'abri des sources d'inflammation – ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- **Stockage** :
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage** : Conserver au réfrigérateur.
- **Indications concernant le stockage commun** : Conserver à l'écart des aliments et boissons.
- **Autres indications sur les conditions de stockage** : Aucune

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques**
Aucune autre information, voir la rubrique 7.

8.1 Paramètres de contrôle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- **Remarques supplémentaires** : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

- **Équipement de protection individuelle**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène** : Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- **Protection respiratoire** : Non nécessaire

- **Protection des mains** : Gants de protection

- **Matériau des gants**

Caoutchouc nitrile, NBR

Caoutchouc butyle, BR

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

0,3 mm

Temps de pénétration 60 min.

0,11 mm

Temps de pénétration 30 min.

- **Protection des yeux** : Lunettes de protection

- **Protection du corps** : Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- **Indications générales**

- **Aspect**

Forme :

Visqueux

Coleur :

Différent selon la coloration

- **Odeur** :

Caractéristique

- **Seuil olfactif** :

Non déterminé

- **Valeur pH** :

Non déterminé

- **Modification d'état**

Point de fusion/de congélation :

<-20 °C

Non déterminé

Point d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition :

151 °C

201 °C

- **Point d'éclair** :

- **Inflammabilité (solide, gazeux)** :

Non pertinent

- **Température d'inflammation** :

>370 °C

- **Température de décomposition** :

Non déterminé

- **Auto-inflammabilité** :

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- **Danger d'explosion** :

Le produit n'est pas explosif.

- **Limites d'explosivité** :

inférieures :

Non déterminé

supérieures :

Non déterminé

- **Pression de vapeur** :

1,3 mbar (110 °C)

- **Densité** :

Non déterminé

- **Densité relative** :

Non déterminé

- **Densité de vapeur** :

Non déterminé

- **Vitesse d'évaporation** :

Non déterminé

- **Solubilité dans/Miscibilité avec l'eau** :

Pas ou peu miscible

- **Coefficient de partage (n-octanol/eau)** :

Non déterminé

- **Viscosité :**
 - dynamique : Non déterminé
 - cinématique : Non déterminé
- **Teneur en solvants :**
 - Teneur en matières solides : 0,0 %

9.2 **Autres informations :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

10.1 **Réactivité :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

- **Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas de manipulation conforme.

10.3 **Possibilité de réactions dangereuses :** Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 **Conditions à éviter :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles

En présence de puissants réactifs (p. ex. peroxydes), matière désoxydante et/ou d'ions de métaux lourds, la polymérisation avec présence de chaleur est possible.

10.6 **Produits de décomposition dangereux :** Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**
 - diméthacrylate de tétraméthylène LD50 oral > 5000 mg/kg (rat)
- **Effet primaire d'irritation :**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée :** Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
- **Effets CMR (cancérogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

- **Toxicité aquatique :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol : Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Autres indications écologiques** :

- **Notes générales** :

Classe de pollution des eaux 1 (D) (classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, dilué ou en grande quantité, pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

- **PBT** : Non applicable

- **vPvB** : Non applicable

12.6 Autres effets néfastes : Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- **Recommandation** :

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Ne doit pas être évacué avec les déchets ménagers. Ne pas jeter les résidus dans les égouts.

- **Catalogue européen des déchets** :

08 04 10 déchets de colles et mastics autre que ceux visés à la rubrique 08 04 09

- **Emballages non nettoyés**

- **Recommandation** :

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.

RUBRIQUE 14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

- **ADR, ADN, IMDG, IATA** Néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- **ADR, ADN, IMDG, IATA** Néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

- **ADR, ADN, IMDG, IATA**

- **Class** Néant

14.4 Groupe d'emballage

- **ADR, IMDG, IATA** Néant

14.5 Dangers pour l'environnement

- **Marine polluant** Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

- **« Règlement type » de l'ONU**

Néant

RUBRIQUE 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- **Directive 2012/18/UE**
- **Noms de substances dangereuses - ANNEXE I** : Aucun des composants n'est compris.
- **Règlement (CE) n° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation : 3

- **Prescriptions nationales**

- **Directives techniques (air) :**

Classe	Part en %
III	2,5-10

- **Classe de pollution des eaux** : Classe de danger pour l'eau 1 (classification propre) : peu polluant

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16. Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

- H241 Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

- **Abréviations et acronymes :**

- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- Org. Perox. B: Organic Peroxides, Type B
- Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation - Category 2
- Skin Sens. 1: Sensitisation - Category 1
- Skin Sens. 1B: Sensitisation - Category 1B
- Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment – long-term aquatic hazard - Category 4